

Amoris laetitia – La joie de l’amour

Elisabeth CONREAUX

Intervention à Strasbourg le 20 06 2016

Mission permanente du saint Siège auprès du Conseil de l’Europe

Présentation personnelle :

- Déléguée CEP
- Epouse de diacre permanent (avocat ecclésiastique pour l’officialité)
- Membre de différents conseils dont équipe de coordination et missionnée par l’archevêque de Besançon pour célébrer les obsèques dans mon doyenné (environ 40 obsèques par an) et former les équipes.

Cela signifie que je me retrouve parfaitement dans l’exhortation de notre Pape François, à savoir que je me sens missionnée à la fois pour

- rappeler les exigences de l’Evangile et de notre église catholique
- offrir l’image d’une Eglise de tendresse et de miséricorde.

Dans nos paroisses européennes le souci permanent est « aller aux périphéries » : laissés pour compte, migrants, divorcés, homosexuels...

Quand Daniel m’a proposé cette intervention j’ai interrogé les différents pays d’Europe sur la façon dont ils ont reçu cette exhortation. Ces quelques remarques ne sont donc pas seulement les miennes mais reflètent celles des délégués de 7 pays : Allemagne (*Georg PLATZ pourra compléter*) Malte, Belgique, Hongrie, Espagne, Ukraine et France.

Points communs : à l’unanimité tous apprécient, l’esprit de miséricorde, le souci d’intégration, la tendresse, la délicatesse de ce texte écrit « con molto amore » Tout cela associé à un réalisme certain « garder les pieds sur terre » dit le **cardinal Schönborn** qui a dédié ce livre.

Je ne vais pas reprendre tous les chapitres qui ont été si parfaitement présentés par Bernard, mais uniquement ceux qui ont touché les membres de mon ONG et m’interpellent dans mon engagement au Conseil de l’Europe.

Chap 1

Paragr. 32 : « le changement anthropologique et culturel influence aujourd’hui tous les aspects de la vie et requiert une approche analytique et diversifiée » Ainsi est reconnue la famille dans toute sa complexité, avec des schémas fort différents, selon les divers continents.

L’autocritique citée au paragr. 36 a été appréciée -même si certains groupes comme le **Jugendverband (BDKJ)** (groupe de jeunes catholiques Allemands) critique *une position trop progressiste et « inachevée » du Pape François*.

Notamment en ce qui concerne la contraception et les relations sexuelles des jeunes avant le mariage, au sujet du « propre discernement » le pédagogue des religions de Tübingen **Albert BIESINGER** considère que cet écrit est « trop partiel »

Inversement le **Cardinal WALTER KASPER** a salué ce message comme un « document remarquable et une voie d'ouverture précieuse »

Paragr. 46 - En ce qui concerne l'accompagnement des migrants, sur la pastorale spécifique dans la diversité des cultures et le respect de la richesse culturelle de leurs rites, les réactions sont mitigées : hautement appréciées ou abordées avec une certaine crainte

(Malte ou Hongrie où je suis intervenue fréquemment au nom de mon ONG)

Chap 6 – perspectives pastorales :

- paragr. 250 – 251 : Prise en compte des personnes homosexuelles « nous devons éviter toute marque de discrimination injuste , d'agression ou de violence»

Cette ouverture a été critiquée par W.EHRENLECHNER président du groupe de la Jeunesse Catholique Allemande.

Par contre les Pères synodaux font remarquer *qu'il n'y a aucun fondement pour assimiler ou établir des analogies même lointaines pour assimiler au mariage les unions entre personnes homosexuelles* » Cette position est hautement reconnue en France par les avocats ecclésiastiques.

-par 253 et suivants. Il est question de la mort dans la famille.

Ce paragr. nous a interpellés, surtout en France où nous sommes plusieurs à conduire les obsèques. Tous nous constatons que cet accompagnement est une occasion privilégiée d'être signe de la tendresse, de la compassion et de la miséricorde de Dieu. La merveille et la grâce de notre mission est d'être un vecteur, un passeur de l'Amour de Dieu plus fort que la mort. Notre rôle est d'aider à la libération intérieure, à la paix et à tisser des liens d'amour entre ciel et terre.

Chap 8 : Accompagner et intégrer la fragilité

Il a suscité des réactions dans tous les pays, majoritairement positives dans la mesure où il est question de valoriser les éléments constructifs de diverses formes d'union. « même celles qui ne correspondent pas encore à son enseignement sur le mariage » : mariage civil ou cohabitation stable qui bien souvent ne sont pas dues à un rejet du mariage religieux mais à des raisons culturelles ou contingentes (chômage, manque de stabilité)et de les accompagner avec délicatesse

Paragr. 297 « *il s'agit d'intégrer tout le monde* » *personne ne peut être condamné pour toujours* » *ex : divorcés engagés dans une nouvelle union ;*

Ce sujet interpelle beaucoup nos paroisses qui essaient de s'ouvrir à un discernement personnel et pastoral.

De plus en plus de couples prennent conscience que leur 1^{er} mariage était invalide, et les avocats ecclésiastiques de nos diocèses français reçoivent de plus en plus de demandes de reconnaissance de non validité de ce 1^{er} mariage. (Mon époux à lui seul en a traité 40 l'année dernière !)

En paroisse nous avons aussi le souci de mieux intégrer ces personnes en souffrance, notamment dans les conseils pastoraux, la catéchèse, voire dans mon équipe de coordination. L'essentiel est qu'ils dépassent (et les autres paroissiens également) le

sentiment tenace d'être « excommuniés ». Notre St Père fait appel au discernement personnel et pastoral « au cas par cas » ce qui plait ou déplait à certains chrétiens engagés, selon leur culture et leur nationalité.

Nos amis du CEP en Ukraine et Hongrie, nous font remarquer que chez les gréco-catholiques et certains orthodoxes un chemin est proposé pour une deuxième chance et « un droit à l'erreur » après un certain cheminement de pénitence et de réflexion.

Dans mon diocèse plusieurs prêtres et diacres célèbrent des temps de prière avec des divorcés qui contractent un nouveau mariage civil, occasion de dialogues fort enrichissants et d'ouverture pour toute la communauté.

Paragr. 301 : la phrase « *il n'est plus possible de dire que ceux qui se trouvent dans une situation dite irrégulière se trouvent dans un état de péché mortel* » a été saluée par tous.

Ce discernement renvoyé aux prêtres suscite bien entendu quelques interrogations ou craintes relatives à la subjectivité du pasteur en question mais l'image de l'Eglise comme « *une mère qui, exprimant clairement son enseignement objectif ne renonce pas au bien possible, même si elle court le risque de se salir avec la boue de la route* » est pour nous tous, en cette année de la Miséricorde, un message exceptionnel.